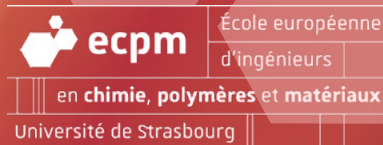




Devenez acteur de la transition des matières plastiques



Recrutez un apprenti en **Écologie industrielle des matériaux polymères** !
Cette formation d'ingénieur en chimie et procédés pour une économie circulaire des matériaux plastiques est une création ECPM en partenariat avec ISPA Formation.

Trois années d'apprentissage permettent à l'élève ingénieur en **Écologie industrielle des matériaux polymères (CHEMPLAST)** d'implémenter une stratégie de conception, développement et/ou recyclage des matériaux qui s'appuie sur des compétences en chimie. Celui-ci développe et consolide ses compétences scientifiques, économiques et managériales au service de sa structure d'accueil.

Pourquoi recruter un apprenti ingénieur Chemplast ?

Les étudiants du parcours ChemPlast sont formés pour répondre aux défis majeurs de l'industrie des polymères et composites : innovation matériaux, transition environnementale, décarbonation des procédés et circularité. En entreprise, ils deviennent rapidement opérationnels et apportent un regard scientifique et technique ancré dans les besoins industriels.

La Formation

Éco-conception, synthèse et transformation des polymères et composites en intégrant la performance du produit et une fin de vie maîtrisée. Une approche complète allant de la structure moléculaire au matériau final.

Valorisation des matériaux plastiques après usage en maîtrisant les procédés de recyclage mécanique, chimique et énergétique pour optimiser la circularité, la qualité et la rentabilité des filières de valorisation.

Utilisation des bio-ressources pour développer des matériaux innovants respectant les attentes techniques, économiques et réglementaires des marchés.

Procédés à faible empreinte carbone : conception, optimisation et pilotage de procédés chimiques et de mise en oeuvre.

Conduite de projets scientifiques et techniques : un profil capable de fédérer, piloter et innover.

L'insertion professionnelle

Collaborer avec un alternant Chemplast c'est...

- Accueillir un talent motivé
- Bénéficier d'une expertise scientifique actualisée
- Renforcer vos équipes sur des projets à forte valeur ajoutée
- Contribuer à former les ingénieurs dont l'industrie a besoin

Les atouts d'un alternant Chemplast

- Mise en pratique immédiate des compétences
- Adaptabilité et polyvalence
- Excellente maîtrise des outils de laboratoire et de procédés
- Culture industrielle forte et sens de l'innovation
- Engagement dans les transitions environnementales



Quelles structures d'accueil ?

Toutes les entreprises et structures publiques, toutes tailles confondues.

Quels secteurs d'activité ?

Emballage | BTP
Sports et loisirs
Cosmétiques | Pharmacie |
Automobile
Aéronautique | Plasturgie

Le mot de

la directrice

Cécile Vallières

Directrice de l'ECPM

« Avec la formation ChemPlast, nous avons fait le choix de proposer un cursus unique en France, conçu en lien étroit avec les défis réels de l'industrie et construit sur la réputation d'excellence et les compétences reconnues de l'ECPM. Nos étudiants sont formés pour innover, transformer et accélérer la transition vers des matériaux plus durables. En accueillant un alternant ChemPlast, vous intégrez à vos équipes un jeune ingénieur motivé, immédiatement opérationnel et prêt à contribuer à vos projets stratégiques. Ensemble, construisons l'avenir des matériaux. »



Le recrutement de l'alternant

Comment sont recrutés

nos futurs étudiants ?

→ Sélection des profils sur dossier de candidature motivée suivi d'un entretien avec l'école.

Niveaux recrutés :

→ Bac+2 (BTS ou BUT 2ème année)

→ Classe préparatoire post BTS ou BUT : ATS (Adaptation Technicien Supérieur).

→ Bac+3 Spécialités Chimie et/ou Matériaux

Les modalités d'accompagnement

→ Un **maître d'apprentissage industriel** et un **tuteur pédagogique enseignant de l'ECPM**

→ Un **planning de formation annuel** et un **suivi spécifique avec un carnet de liaison**

→ **Deux rencontres par an** entre les parties

Les conditions

du contrat d'apprentissage

→ Recrutement des apprentis jusqu'à 29 ans révolus

→ Formation diplômante et qualifiante (Master 2 - Bac +5)

→ Statut apprenti salarié

→ Des aides financières diverses : Aides au recrutement, exonérations de cotisations sociales pour l'employeur, déductions fiscales de la taxe d'apprentissage... (Liste non exhaustive, aides assujetties aux dispositifs en vigueur actuellement)

Année d'exécution du contrat	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{re} année	43 %	53 %*	100 %*
2 ^e année	51 %	61 %*	100 %*
3 ^e année	67 %	78 %*	100 %*

Source : travail-emploi.gouv.fr MâJ : 12/11/2025

Le Rythme de l'alternance

3 ans d'alternance école ↔ entreprise sur 52 semaines par an

1^{re} année : 21 semaines  ↔ 31 semaines 

2^{ème} année : 21 semaines  ↔ 31 semaines 

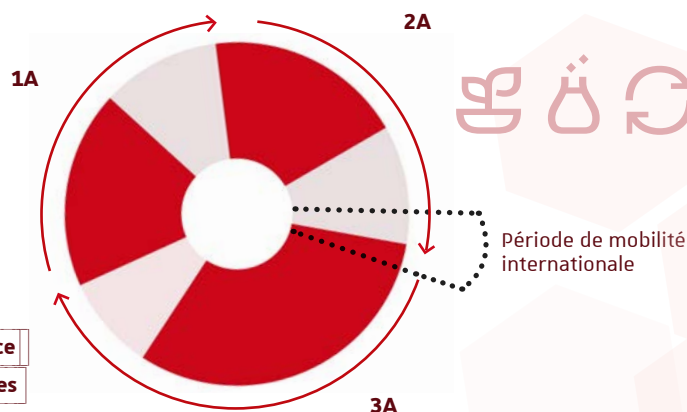
3^{ème} année : 12 semaines  ↔ 40 semaines 

  période à l'école
  période en entreprise

Rythme en moyenne par alternance

de 2 à 3 semaines

NB : Le planning de répartition des heures sera fourni à chaque rentrée scolaire



Le diplôme d'ingénieur en Écologie industrielle des matériaux polymères est habilité par la commission des titres d'ingénieur.

RNCP 38538

Tout sur la formation



Vos contacts



ECPM

Michel Bouquey

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

ecpm-chemplast@unistra.fr

Tél. +33 3 88 41 40 00

ISPA FORMATION

Sarah De Moura

CHARGÉE DE RECRUTEMENT PLACEMENT

s.demoura@polyvia-formation.fr

Tél. +33 7 56 05 18 65

